



15.03.2023 / © M. Julmy

Eddy Werndli
Syndic Courgevaux

Jürg Kunz, collab.
IB-Murten

Petra Schlüchter
Syndique Morat

Ernst Lauper, président
Cons. Admin. IB-Murten

Antoine Chevalley,
Ingénieur Sabert

Olivier Rumo
Chef de projet IB-Murten

Christoph Wieland
Préfet, distr. Lac

Thomas Sahli
Président Comm.
Münchenwiler

David Humair
Syndic Cressier

Jacques Fragnière
Société Brodard

Premier coup de pelle pour le nouveau réservoir d'eau de Bouley

Mercredi 15 mars, un premier coup de pelle symbolique a marqué le début des travaux d'agrandissement du réservoir d'eau potable de Bois de Bouley. Grâce à ce projet, l'approvisionnement en eau potable de quatre communes sera regroupé, ce qui permettra d'améliorer la sécurité d'approvisionnement.

Quatre communes sur deux cantons et deux régions linguistiques s'associent pour l'approvisionnement en eau potable. Sous la direction des Services industriels de Morat (IB-Murten), l'actuel réservoir, près de la cabane forestière de Cressier, sera agrandi. Les communes de Cressier, Courgevaux, Münchenwiler et Morat participent à ce projet intercommunal CCMM.

Le volume actuel de 900 mètres cubes dans deux chambres sera augmenté de 940 mètres cubes supplémentaires par l'ajout de deux autres chambres sur le côté sud. Au total, 1840 mètres cubes seront disponibles pour l'eau potable et l'eau d'extinction à la fin des travaux. Comme le réservoir se trouve sur l'un des points les plus élevés du district du Lac, les conditions de pression sont excellentes.

Planifié il y a sept ans

Aujourd'hui, les quatre communes disposent de leur propre approvisionnement en eau indépendant. Mais il existe jusqu'à présent des zones d'approvisionnement faiblement interconnectées, comme Courlevon, Salvenach et Jeuss, et les exigences en matière d'approvisionnement en cas de crise ou de pénurie d'eau ont également augmenté.

Ainsi, les quatre communes ont entamé dès 2016 une étude de projet afin d'examiner les possibilités d'une interconnexion physique.

La procédure d'autorisation a débuté en février 2019 et peu après, la demande de permis de construire a été déposée et la préfecture l'a délivré en juillet 2022. Le 15 mars, le premier coup de pelle a été donné au Bois de Bouley avec des représentants des quatre communes, d'IB-Murten et d'autres partenaires.

Selon les indications d'IB-Murten, la construction du réservoir devrait durer entre dix et douze mois. Selon le chef de projet de l'approvisionnement en eau, **Olivier Rumo**, le maître d'ouvrage attend encore le permis de construire pour la conduite Wilerholz-Bois de Bouley pendant cette période. M. Rumo parle d'un coût total de 4,9 millions de francs pour cette extension.

Sur la base d'une clé de répartition, IB-Murten prend en charge 70% et les communes de Cressier, Münchenwiler et Courgevax le reste au prorata de la population et de la consommation d'eau.

Pour plus de sécurité

Lors du premier coup de pelle de l'extension, le préfet **Christoph Wieland** a fait référence à une étude de la Confédération qui qualifie la sécurité de l'approvisionnement en eau en Suisse de "défi futur" ; des cas isolés de pénurie ont été constatés. C'est pourquoi ce "projet précurseur" est une contribution importante au bien-être et à la sécurité de la population.

Ernst Lauper, président du conseil d'administration d'IB-Murten, a également déclaré que la sécurité d'approvisionnement en eau potable devenait de plus en plus importante. C'est pourquoi le premier coup de pelle représente une étape importante pour IB-Murten. Au total, quelque 13000 habitants seront raccordés.

"L'eau, c'est tout", a déclaré la syndique de Morat **Petra Schlüchter**. L'extension du réservoir est très importante dans sa commune, surtout pour certains quartiers.

Le syndic de Cressier, **David Humair**, s'est souvenu des paroles de son père, selon lesquelles « la Suisse est le château d'eau de l'Europe et qu'il ne fallait pas se faire de souci ».

Mais avec le développement démographique, il faut réorganiser l'eau potable. Elle est nécessaire, et avec les menaces telles que la sécheresse et la pollution, l'eau potable deviendra de plus en plus précieuse.

Source : Urs Haenni / Murtenbieter (version allemande)

Traduction Marcel Julmy



Le syndic David Humair et le préfet du Lac, Christoph Wieland

P.S. 2090 2023-13

27.03 – 03.04.2023